

COMMUNE DE SAINT-LAURE

Séance du 04 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre juillet, à 20 heure 00, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 28/06/2025 en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal et des Mariages de la commune sous la présidence de M. Grégory VILLAFRANCA.

PRÉSENTS : Grégory VILLAFRANCA, Fabrice RODDIER, Monique DURAND, Gérard COULAUD, Lydie TOTAIN, Thierry BASSEUX, Alain MAUBLANT, Monique GORCE

ABSENTS EXCUSÉS : Delphine BARGIBAUX donne pouvoir à Gérard COULAUD, Hassan FENEYROL donne pouvoir à Grégory VILLAFRANCA, Nicolas GENDRE

ABSENTS : Baptiste BARDET, Christophe MENDES

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Lydie TOTAIN

N°2025/17 : Décisions du Maire

Dans le cadre des délégations que le Conseil Municipal a attribuées à Monsieur le Maire conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée est informée des décisions prises depuis la dernière séance de Conseil Municipal :

N° de l'acte	Date	Objet de la décision municipale
2025-017	27/05/2025	Signature de l'avenant n°2 en date du 05/03/2025 au profit de la SAS BARTHOLOME et FILS domiciliée route de Sardon Célioux – 63720 LES MARTRES SUR MORGE pour un montant de – 4 512,00 € HT soit – 5 414,40 € TTC afin d'ôter des solives bois sur la charpente du pôle rural.
2025-018	27/05/2025	Signature de l'avenant n°1 en date du 05/05/2025 au profit de la SARL PARRA Richard domiciliée 17 rue du Bois – LIMONS pour un montant de 1 660,00 € HT, soit 1 992,00 € TTC afin de réaliser des travaux supplémentaires pour l'aménagement extérieur du pôle rural.
2025-019	20/06/2025	Signature de l'avenant du devis n°00000562 en date du 12/06/2025 au profit de la Société DOMELEC domiciliée 21 avenue Michel Bertrand – 63240 LE MONT DORE pour un montant de 2 562,92 € HT, soit 3 075,50 € TTC afin de réaliser l'éclairage extérieur et l'ajout de prises électriques au pôle rural.
2025-020	20/06/2025	Signature du devis en date du 03/06/2025 au profit de la SAS BISIO et Associés domiciliée 33 avenue de l'Europe – 63110 BEAUMONT pour un montant de 3 720,00 € HT, soit 4 464,00 € TTC afin de réaliser un levé topographique et de mettre en place une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'aménagement de la tranche 2 de la rue de la Condamine et de manière optionnelle de la rue du Gros Noyer.

Rapport du Maire

Le Maire revient sur le dernier Conseil Communautaire de RLV qui s'est tenu le 1^{er} juillet dernier. Il indique que la délibération pour dénoncer la Délégation de Service Public (DSP) avec la SEMERAP était inscrite à l'ordre du jour et qu'il s'est abstenu sur cette décision. Il fait part de son intervention en Conseil Communautaire aux membres du Conseil Municipal et précise que cette décision a été malheureusement approuvée.

De plus, il informe le Conseil Municipal qu'une délibération avait été mise à l'ordre du jour afin de rendre un avis défavorable sur le Plan d'Action Stratégique du SCOT du Grand Clermont. Il indique que cette position de RLV n'est pas favorable au territoire et qu'il s'agit d'un positionnement politique et non stratégique de la part de la gouvernance de RLV. Il indique qu'il a voté contre cette décision et fait part de son intervention. Cette délibération a fait l'objet d'une approbation par le Conseil Communautaire.

Par ailleurs, un projet de délibération avait été posée « sur table » afin de proposer aux membres du Conseil Communautaire de sortir du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) du Grand Clermont. Là aussi, Monsieur le Maire exprime au Conseil Municipal son incompréhension face à cette décision politique et précise qu'il a voté contre ce projet.

Enfin, il informe le Conseil Municipal que lors de cette séance, le marché de travaux a été attribué pour la réhabilitation de la station d'épuration de Saint-Laure pour un montant de 899 894 € HT. L'estimatif du projet avait été chiffré à environ 1 200 000 € HT.

Rapport des Adjoints et des Conseillers Municipaux sur leurs délégations

Compte-rendu de Fabrice RODDIER – 1^{er} Adjoint :

Fabrice RODDIER fait part de sa participation au repas champêtre des pompiers qui a eu lieu le 21 juin.

Compte-rendu de Delphine BARGIBAUX – 2^{ème} Adjointe :

Delphine BARGIBAUX était absente et avait donné procuration.

Compte-rendu de Monique DURAND – 3^{ème} Adjointe :

Monique DURAND indique que le travail de mise à jour du site internet de poursuite avec la participation de Gérard COULAUD.

Elle revient sur l'ouverture du commerce « Le Petit Saint-Laure » qui a eu lieu le 6 juin et sur l'inauguration qui s'est déroulée le 27 juin. Elle souhaite remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pour l'inauguration et notamment les membres du CCAS. Elle ajoute que l'évènement a été largement relayé en terme de communication. Elle fait part de retours positifs sur l'implantation du panneau Michelin « Saint-Laure » sur le site.

Monique DURAND rappelle l'organisation de la soirée du 13 juillet par la municipalité et donne rendez-vous aux Conseillers Municipaux dès 14 pour procéder à la préparation. Elle précise que le document d'information a été distribué dans les boîtes aux lettres et que le défilé se déroulera exceptionnellement à 18h30 sans la fanfare qui est déjà mobilisée dans d'autres communes.

Elle fait part de la tenue d'une réunion avec le CCAS le 24 juin afin d'organiser l'inauguration du « Petit Saint-Laure » et la soirée du 13 juillet.

Elle informe le Conseil Municipal de la mise à jour de la procédure du plan canicule avec une nouvelle communication auprès des séniors et des personnes fragiles de la commune.

Elle indique avoir participé à l'Assemblée Général du CIDFF où des problèmes de budgets ont été évoqués suite au retard du virement de certaines subventions de la part des partenaires.

Elle fait part de sa participation au vernissage le 4 juin dernier de l'exposition « le mobilier bijou » au musée Mandet.

Monique DURAND indique qu'elle n'a pas pu participer à la dernière réunion de la commission culturelle de RLV à cause de la météo qui était orageuse.

Rapport des Conseillers Municipaux :

Gérard COULAUD revient sur sa participation au dernier Comité Syndical du SMEA de la Basse Limagne qui s'est tenu le 26 juin dernier. Il évoque les sujets principaux à l'ordre du jour avec un projet d'interconnexion avec la Métropole et la dénonciation de la DSP de RLV à la SEMARAP.

Thierry BASSEUX indique qu'il n'a pas pu participer à la dernière Commission Intercommunale d'Accessibilité des Personnes Handicapées de RLV suite à un accident de la route.

Il fait part de l'organisation de la 6^{ème} édition de l'Intervillages qui aura lieu le 19 juillet à CLERLANDE.

Alain MAUBLANT revient sur les problèmes de stationnement liés au Pôle Rural et en réponse le Maire fait un point sur la situation.

Lydie TOTAIN rappelle la tenue du traditionnel vide grenier du Tennis Club de Saint-Laure et du VII des Bazets qui aura lieu le 20 juillet.

Questions/remarques du public :

Ce Conseil a fait l'objet d'une retransmission en direct sur la page Facebook de la Commune de SAINT-LAURE.

Aucune question n'a été posée en ligne ou lors de la séance par le public.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h15.

Le Président de séance, Grégory VILLAFRANCA		Le Secrétaire de séance, Lydie TOTAIN	
--	--	--	--